



## Main levée pension alimentaire

Par **Mdallery**, le **30/01/2024** à **16:16**

Bonjour,

Je suis séparé de la mère de notre fils depuis plusieurs années et me suis retrouvé sans emploi.

Notre fils est placé en famille d'accueil depuis Avril 2022.

Ayant travaillé en bulgarie durant 15 mois je suis rentré depuis novembre 2023.

France travail m'informe d'une retenue sur mes allocations concernant une pension alimentaire mais la mère ne l'a pas en charge car placé en famille d'accueil.

Comment faire pour obtenir une main levée et annuler ces retenues je vous prie car je vais toucher des clous comparé à ce qu'elle va va avoir merci!!!!!!!!!!

Par **Marck.ESP**, le **30/01/2024** à **17:23**

Bonjour

Le placement en famille d'accueil ne conduit pas automatiquement à l'annulation de la pension alimentaire. La pension alimentaire est une obligation financière qui découle de la responsabilité parentale et de l'obligation d'entretien envers l'enfant.

En la matière, c'est le JAF qu'il faut solliciter